

## NOTE de SERVICE

mai 2025

n° 5

**Sommaire :**

- I. Plan de formation des enseignants à la rentrée 2025
- II. Formation pHARe
- III. Formation sur les Compétences psycho-sociales
- IV. Informations diverses

### I. Plan de formation des enseignants à la rentrée 2025 :

La DSDEN a présenté son organisation de la formation des enseignants pour l'année scolaire prochaine. Les grandes entrées sont les suivantes :

- les formations pédagogiques par **constellations** se poursuivent dans les circonscriptions, sur les enseignements fondamentaux, à hauteur de 18 heures + 12 heures.
- les apprentissages fondamentaux sont portés à hauteur de 12 heures (6 heures pour les **journées départementales maternelle, français et mathématiques** + 6 heures pour **l'exploitation des évaluations nationales**).
- les formations "**autres**" sont à hauteur de 6 heures (choix d'équipe, élaboration du projet d'école post-évaluation, public désigné CPS / pHARe, catalogue individuel).
- La **Journée de solidarité** à hauteur de 6 heures concernera soit un projet d'équipe validé par l'IEN, soit un choix de l'IEN dans les priorités nationales (pHARe..).
- La **deuxième journée de pré-rentrée** à hauteur de 6 heures concernera le PAS et la prise en compte des élèves hautement perturbants (3 heures) et le webinar national pHARe (3 heures pour tous les enseignants).

Des précisions vous seront apportées lors de la réunion de pré-rentrée des directeurs d'école et selon l'avancée de ce dossier et de communication par la DSDEN.

### II. Formation pHARe :

Le plan triennal de formation des écoles de la circonscription dans le domaine de la prévention du harcèlement (programme pHARe) prendra fin à la rentrée scolaire prochaine.

Les dernières écoles concernées sont : Is-sur-Tille maternelle et élémentaire, pôle scolaire de Lamargelle, primaire de Saulx-le-Duc, Triolet maternelle et élémentaire, Prévert maternelle et Macé maternelle.

### III. Formation sur les Compétences psycho-sociales :

Suite à la communication l'année dernière concernant la publication des deux kits sur les *Compétences Psycho-Sociales (CPS)*, que vous pouvez retrouver et télécharger à l'adresse suivante (<https://eduscol.education.fr/3901/developper-les-competences-psychosociales-chez-les-eleves>), une formation ciblée sur ces compétences aura lieu l'année prochaine.

Cette formation concernera plusieurs écoles chaque année, selon un plan triennal.

Il s'agira de travailler sur la prévention et l'anticipation des situations de harcèlement et du climat scolaire.

Les écoles concernées sont : Arceau primaire, Beire-le-Châtel élémentaire / maternelle, Belleneuve maternelle / élémentaire, et Prévert élémentaire.

### IV. Informations diverses : nouveaux programmes de cycle 3

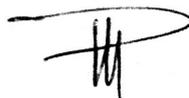
Les nouveaux programmes de cycle 3 ont été publiés au B.O. du jeudi 18 avril 2025 (arrêté du 10-4-2025, J.O. du 16-4-2025). Ils concernent les enseignements fondamentaux, français et mathématiques.

Ils entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2025-2026 pour le CM1 et la Sixième, puis à la rentrée de l'année scolaire 2026-2027 pour les CM2.

Vous pourrez retrouver ces programmes par le lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo16/MENE2504620A>

Bonne période scolaire à tous,  
L'Inspecteur,



P. ROYER

Émargement de tous les maitres de l'école :